

**FACULTE DE MEDECINE DE CONSTANTINE
DEPARTEMENT DE MEDECINE DENTAIRE
MODULE HYGIENE ET PREVENTION
2^{ème} Année 2016-2017**

Enseignant : LEMDAOUI MOHAMED CHERIF
Maître de Conférences A
Epidémiologie CHU Constantine

Responsable du Module : LEMDAOUI MOHAMED CHERIF

DENTISTERIE COMMUNAUTAIRE

Plan :

I- INTRODUCTION

- 1- Définition ADA
- 2- Définition (ordre des dentistes du Québec)

II- LA PRATIQUE DE LA SANTE COMMUNAUTAIRE

III-LES VOIES D'ACTION DU DENTISTE EN SANTÉ COMMUNAUTAIRE

IV- DIFFÉRENCES AVEC LA PRATIQUE PRIVÉE

V- LES OUTILS DU DENTISTE EN SANTÉ COMMUNAUTAIRE

VI - NIVEAUX D'INTERVENTIONS DES MESURES UTILISES EN DENTISTERIE
COMMUNAUTAIRE

VII- CONCLUSION

Références Bibliographiques

Objectifs du cours :

A la fin du cours l'étudiant de 2^{ème} Année en médecine dentaire doit être capable de :

- 1- Définir la notion de dentisterie communautaire
- 2- Comparer entre l'approche clinique et l'approche communautaire
- 3- Déterminer les grands domaines en santé communautaire
- 4- Connaître les avantages et les inconvénients de l'approche communautaire
- 5- Déterminer les principaux outils de la dentisterie communautaire

I- INTRODUCTION

Depuis toujours, la pratique de la dentisterie supposait le traitement des maladies dentaires. A partir des années soixante, on a enregistré le développement du concept de prévention.

Ce concept basé sur la philosophie et le modèle de Leavell et Clark a été établi en 1965 permettant de mettre en place un cadre de référence en Médecine préventive. Ce qui a permis de définir :

- La maladie dans une succession de stades évolutifs avec point de départ un excellent état de santé et un aboutissement éventuel vers la mort.
- A l'inverse, la prévention représente un ensemble d'interventions pour maintenir les individus en bonne santé, empêcher la progression de la maladie vers les complications et la mort et réinsérer les malades avec handicaps dans la vie active.

Cette vision et concept a permis d'individualiser trois stades dans le domaine de la prévention: Primaire, secondaire et tertiaire.

On note également trois grands objectifs à savoir :

- Promouvoir l'état de santé
- Protéger la santé
- Restaurer la santé

Ce concept s'adapte fidèlement à la dentisterie communautaire.

En plus il faudrait savoir qu'il existe aussi d'autres types de prévention comme par exemple la prévention primordiale qui vise à éliminer carrément les facteurs de risque et la prévention quaternaire relative aux médicaments et leur effets iatrogènes.

1- Définition (ADA)

La science et l'art de prévenir et de contrôler les affections bucco-dentaires et de promouvoir la santé dentaire par des efforts communautaires organisés. C'est une forme de pratique dentaire qui sert la communauté plutôt que l'individu.

2- Définition : (Ordre des Dentistes du Québec)

La santé dentaire communautaire est ce domaine de la médecine dentaire s'intéressant au diagnostic, à la prévention et au contrôle des problèmes de santé buccodentaire ainsi qu'à la promotion de la santé buccodentaire à l'aide d'actions concertées dans la communauté. La santé dentaire communautaire sert la communauté plutôt que l'individu, et ce, en utilisant la recherche, la promotion de la santé, l'éducation à la santé et les programmes de soins dentaires et de prévention des affections buccodentaires.

II- LA PRATIQUE DE LA SANTÉ COMMUNAUTAIRE

- Le problème touche suffisamment d'individus pour qu'on envisage une solution applicable non pas de façon individuelle mais à toute la communauté (problème de santé publique).

exemple:

- Ceinture de sécurité obligatoire
- Vaccination des voyageurs
- Fluoration de l'eau

TB 1 SIMILARITÉS AVEC L'APPROCHE CLINIQUE CONVENTIONNELLE

Approche clinique	Approche communautaire
(un patient)	(une population donnée)
Plainte principale	Situation épidémiologique
Examen	Enquête épidémiologique
Diagnostic	Analyse
Plan de traitement	Planification de programme
Traitement	Gestion de programme
évolution	Évaluation

III-LES VOIES D'ACTION DU DENTISTE EN SANTÉ COMMUNAUTAIRE

- Éducation sanitaire du public (santé scolaire)

- impact politique pour favoriser la mise en place de mesures bénéfiques à la santé dentaire (aide à la prise de décision en santé)
ex.: - fluoration de l'eau

- programmes publics de soins dentaires (dentistes de santé publique)

- Programmes de dépistage et de soins pour les groupes à risque
 - enfants
 - groupes de personnes défavorisés ou à risque
 - personnes âgées
 - femmes enceintes

IV – NIVEAUX D’INTERVENTIONS DES MESURES UTILISES EN DENTISTERIE COMMUNAUTAIRE

TB 2 : Niveaux d’intervention en dentisterie communautaire

Prévention Primaire	Prévention secondaire	Prévention tertiaire
<p>1- Promotion de la santé Conseils d’hygiène buccale et alimentaire. •protection collective : fluoration de l’eau •protection individuelle : brossage des dents, consultation et conseils préventifs (rôle du dentiste) • protection spécifique : prévention accidents sportifs,...</p>	<p>•diagnostic précoce : examens de dépistage et examens périodiques •traitements précoces : stabilisation rapide et traitement des infections •traitements orthodontiques : corrections des malpositions</p>	<p>limitation des dommages et réhabilitation : ⇒ restauration de l’harmonie, de l’esthétique et de la fonction.</p>

V- DIFFÉRENCES AVEC LA PRATIQUE PRIVÉE

- Rémunération!!
- Travail en équipe avec les non-dentistes ou en réseau
- Les ressources monétaires pour agir sont toujours limitées (budget d’état) .
- Les résultats de l'intervention: ne sont pas immédiatement visibles mais à long terme l'action du dentiste en santé communautaire touche plus d'individus et peut constituer un apport important à l'amélioration de la santé dentaire de toute la population.

VI - LES OUTILS DU DENTISTE EN SANTÉ COMMUNAUTAIRE

- Épidémiologie et bio-statistique (études, recherche, évaluation....)
- Promotion de la santé et éducation du public
- Planification et programmation (programmes de santé)
- gestion des programmes de santé buco dentaires
- information et communication
- formation

VII- CONCLUSION

La dentisterie communautaire est la meilleure approche sanitaire des problèmes de santé bucco dentaires et leur prévention.

Le dentiste constitue un maillon important dans la chaîne de fonctionnement de cette discipline dans l'exercice normal de sa profession et doit remplir plusieurs fonctions : planificateur, éducateur..., dispensateur de soins même de hautes technologies.

Le dentiste doit considérer le patient d'abord comme un être humain et non pas comme un organe, c'est le respect de l'éthique.

C'est un membre d'un groupe ou d'une population, dans un espace et en un temps particuliers et qu'il faudrait protéger et promouvoir son niveau de santé.

Références bibliographiques

- 1- Santé dentaire communautaire
meddent2005.tripod.com/Epidemio/SanteCom.pdf
- 2- A.Gadra; Dentisterie communautaire
<http://fr.slideshare.net/AbdeljalilGadra/dentisterie-communautaire>
- 3- C. Zed La dentisterie à l'UCB : Participation communautaire. J Can Dent Assoc
2011;77:b22